

PROCÈS-VERBAL

de la 109^e Assemblée ordinaire des délégués de l'ASTV,
du samedi 15.04.2023, dans les locaux du Kursaal à Engelberg OW

Présidence	Beat Abgottspon, Président central
Procès-verbal	Karl Schelbert, Secrétaire de l'ASTV
Ordre du jour	selon l'invitation
Durée	10h15 – 12h19

Josef Kammermann, président de l'Association obwaldienne des tireurs vétérans et président du CO de l'Assemblée de délégués, salue les personnes présentes au nom de l'Association obwaldienne des tireurs vétérans. Il souhaite une cordiale bienvenue à toutes les tireuses et tous les tireurs vétérans ainsi qu'aux personnes invitées en leur souhaitant une agréable journée et une assemblée fructueuse à Engelberg.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil par le Président central

A la suite de l'entrée du Comité central, précédé du porte-drapeau et la bannière, sous le chant de l'hymne national, le Président central Beat Abgottspon salue toutes les personnes présentes. C'est pour nous, les vétérans de l'ASTV, toujours un grand honneur de compter parmi nous des personnalités de la politique, de l'armée, des associations et fédérations amies, des entreprises et des sponsors ainsi que de nos membres d'honneur. Il s'agit de :

Représentants des autorités politiques

Christoph Amstad, Landammann du canton d'Obwald ; Alex Höchli, Talamann d'Engelberg.

Représentants de l'armée

Lieutenant-colonelle EMG Corina Gantenbein, Kerns ; Divisionnaire retraité Bernhard Müller, Alpnach Dorf.

Représentants des milieux du tir

Paul Röthlisberger, vice-président de la FST ; Josef Kammermann, président de l'Association cantonale obwaldienne des tireurs vétérans ; Josef Kost, président de la Société cantonale obwaldienne de tir ; Jacques Dessemontet, président de l'ASVTS ; René Koller, vice-président de l'ASM ; Toni Meyer, président d'honneur de l'Association cantonale obwaldienne des tireurs vétérans ; Jürg Zbinden, président du CO de la Finale JU+VE ; Fritz Egger, Finale JU+VE ; Christian Hadorn, président du CO de la FFTV 2024 ; Peter Schneeberger, membre du Comité de l'USS Assurances ; Andreas von Känel, président du Conseil de fondation du Musée suisse du tir.

Président d'honneur de l'ASTV

Bernhard Lampert, Jenins.

Membres d'honneur de l'ASTV

Edgar Aerni, Jean-Pierre Kunz, Paul Döbeli, Walter Schiesser, Heinz Schmied, Fritz Kilchenmann et Florian Zogg.

Dames d'honneur

Heidi Schleiss-Häcki, Käthi Schleiss.

La liste détaillée des participants et invités a été placée sur les tables.

2. Hommage aux camarades décédés

Le Président central rend hommage en ces termes aux camarades décédés au cours de l'année écoulée : "Plus les souvenirs d'une personne sont beaux, plus la douleur de la séparation est élevée. Mais la gratitude transcende la douleur du souvenir en une joie apaisée. Et du passé, nous gardons en nous les beaux souvenirs comme un précieux cadeau".

La société de musique Engelberg, avec sa présidente Gaby Lambrigger-Hess et sous la direction de Guido Weber, nous quitte après avoir joué un morceau en l'honneur des camarades défunts. Le Président central remercie les musiciens pour l'encadrement musical de l'Assemblée des délégués et avoir donné à notre événement la note festive qu'il méritait. Les musiciens quittent la salle sous les applaudissements des participants.

Alex Höchli, président de la commune d'Engelberg (Talammann), souhaite la bienvenue aux personnes présentes au Kursaal. Il présente à l'assemblée la commune d'Engelberg. Il y a 903 ans que le monastère bénédictin d'Engelberg fut fondé, lequel a toujours joué un rôle important pour le développement de la vallée au cours de siècles. Il mentionne l'importance du tourisme, de l'École collégiale, l'École secondaire de sport et les nombreux médaillés olympiques issus du village. Autrefois, Engelberg fut un État monastique à part entière qui a brièvement fait partie du canton de Nidwald, avant d'être définitivement rattaché au canton d'Obwald. Il souhaite à tous une agréable journée et espère revoir l'une ou l'autre des personnes présentes très bientôt à Engelberg.

L'assistance l'applaudit chaleureusement et le remercie pour ses explications. Le Président central remercie Alex Höchli pour la sympathique présentation et lui souhaite ainsi qu'à la commune d'Engelberg, prospérité et bien-être pour l'avenir. Il lui remet un modeste cadeau.

Beat Abgottspon, Président central :

L'ordre du jour a été envoyé aux participants dans les délais. Aucune proposition n'a été soumise à l'AD par les Associations cantonales/régionales dans le délai imparti au 31 décembre 2022. L'assemblée d'aujourd'hui peut donc valablement délibérer. En l'absence d'objections et de compléments, le Président central ouvre la 109^e Assemblée des délégués.

3. Présence et élection des scrutateurs

24 associations cantonales et 1 association régionale sont présentes. Associations excusées 0 ; délégués présents 127, membres d'honneur 8, Comité central 10, invités 31. 176 personnes au total sont présentes. Total des votants 145, majorité absolue 73, majorité des deux tiers 97.

Sont proposés comme scrutateurs : rang 1 : Liliane Gavillet, ACVTV VD, rang 2 : Melchior Laager, ACGTV GL, rang 3 : Nikolaus Bleiker, ACOTV OW, rang 4 et CC : Andreas Steiner, ACBTV BE. Aucune autre proposition n'est faite.

Les personnes proposées sont élues.

4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 9 avril 2022, à Reinach AG

Le procès-verbal de la 108^e Assemblée ordinaire des délégués du 09.04.2022 à Reinach est imprimé dans le Rapport annuel 2022 aux pages 31 à 42 en version originale allemande et traduit en français aux pages 43 à 55.

L'AD approuve le procès-verbal sans discussion, en remerciant l'ancien secrétaire de l'Association, Walter Ruff, pour son travail consciencieux.

5. Rapport annuel du Président central et Rapport d'activité de la Commission de tir

5.1 Rapport annuel du Président central

Le Rapport annuel 2022 du Président central figure aux pages 3 - 5 (version originale allemande) ainsi qu'aux pages 6-8 en version française. La discussion n'est pas demandée. René Schmucki, vice-président, procède au vote sur le Rapport annuel.

L'Assemblée approuve le Rapport annuel 2022 sans objection et par acclamations. Le vice-président remercie Beat Abgottspon pour son excellent travail.

5.2 Rapport d'activité de la Commission de tir

Le Rapport d'activité de la Commission de tir et les résultats figurent dans les deux langues aux pages 14 - 24 du Rapport annuel.

Martin Landis, président de la CT :

Le nouveau logiciel "SwissVeteran" a été lancé, il "bruisse" encore un peu, mais il fonctionne. Il demande un peu de patience.

Le Rapport d'activité de la Commission de tir est approuvé sans discussion et le bon travail de l'ensemble de la Commission de tir et du président Martin Landis est remercié.

Christoph Amstad, Landammann du canton d'Obwald et chef du Département de la sécurité et des affaires sociales, transmet les salutations du gouvernement obwaldien. Il s'enthousiasme pour son canton et le présente à l'assemblée avec le film "Es isch usinnig scheen bi yys z'Obwald" (*Chez nous à Obwald, il fait extrêmement beau*). Il évoque par ailleurs les conseils énoncés par l'immortel moine obwaldien, le Saint Nicolas de Flüe. C'est justement dans le monde agité et turbulent d'aujourd'hui qu'il nous sert d'exemple. À une époque où nous sommes confrontés à de nombreux défis, il est important de se souvenir de nos valeurs et de nos traditions et d'être conscients que nous devons relever ces défis ensemble.

Les personnes présentes applaudissent chaleureusement ces propos. Le Président central remercie le Landammann pour ses sympathiques paroles et la présentation du canton d'Obwald, tout en lui remettant un modeste cadeau.

6. Comptes annuels 2022 - Décompte des cartes-couronnes 2022 - Rapport de la Commission de vérification des comptes - Décharge au Trésorier central et au Comité central

Les comptes annuels ont été publiés en version bilingue aux pages 25-28, le décompte des cartes-couronnes et de leur fonds à la page 29 du Rapport annuel 2022.

Martin Hug, trésorier central :

Les dépenses totales s'élèvent à CHF 247'298.66, les recettes totales à CHF 231'979.63. Les comptes 2022 de l'Association se soldent par une perte de CHF 15'319.03. Le budget de

cette année prévoyait un excédent de dépenses de CHF 15'050.00. Pour le projet SwissVeteran, un montant de CHF 20'000.- a été prélevé sur les provisions. Le Fonds des cartes-couronnes a diminué par rapport à l'année dernière et s'élève à CHF 623'053.80.

Terry Patrick, ACVTV, souhaite que les cotisations des Associations cantonales soient ventilées entre la cotisation de membre proprement dite et la cotisation pour la Finale JU+VE.

Martin Hug, trésorier central, confirme que les cotisations pourront à l'avenir être ventilées de cette manière.

Le Rapport de la Commission de vérification des comptes – présidée par Markus Schmid - est imprimé à la page 30 du Rapport annuel 2022.

L'AD en prend connaissance. Les délégués suivent la proposition d'approbation des comptes annuels et donne de décharge au trésorier central, à l'administrateur des cartes-couronnes et au Comité central sans discussion et sans opposition.

Par acclamations, les délégués remercient le trésorier central Martin Hug pour son travail considérable et la tenue irréprochable de la comptabilité, ainsi que l'administrateur des cartes couronnes Alois Estermann pour son travail et la bonne gestion des cartes-couronnes, exemplaire comme d'habitude et sans erreur. Des remerciements sont également adressés à la Commission de vérifications des comptes pour son excellent travail de révision. Le Président central remercie les délégués pour la confiance et la décharge accordées au Comité central.

7. Budget pour l'année 2023

Le budget 2023 est présenté aux pages 26 à 28 du Rapport annuel 2022, imprimé dans la colonne de droite.

Martin Hug, trésorier central :

Hormis les recettes supplémentaires de CHF 18'000 pour les cotisations des membres (conformément à la décision de l'AD 2022) et les dépenses supplémentaires et frais récurrents de CHF 4'000 pour le projet SwissVeteran, le budget se situe dans le cadre habituel. Avec un total des dépenses de CHF 230'250 pour un total des recettes de CHF 227'200, le budget prévoit donc une perte de CHF 3'050. Pour l'acquisition du logiciel SwissVeteran, une nouvelle tranche de CHF 20'000.- sera prélevée à charge du compte provisions. En outre, le Comité central a décidé de faire don de CHF 5'000 pour la FFTV 2024 et de prélever ce montant également sur les provisions. Le Comité central a aussi décidé de verser CHF 5'000 pour le réaménagement du Musée suisse du tir, montant qui sera prélevé sur le Fonds des cartes-couronnes.

Le budget 2023 est approuvé sans discussion par les délégués, avec remerciements au trésorier central pour l'élaboration du budget.

8. Fixation de la cotisation annuelle 2024

Le CC propose de maintenir la cotisation annuelle 2024 à CHF 4.50. Elle se compose de la cotisation de base de CHF 2.50 et de la cotisation de CHF 2.00 pour la Relève (JU+VE).

La cotisation annuelle 2024 est approuvée à l'unanimité par les délégués.

Allocution de la représentante de l'armée

Le Président central est particulièrement heureux de pouvoir donner la parole à la représentante de l'armée, la lieutenant-colonelle EMG Corina Gantenbein. Pour nous,

tireurs vétérans, c'est à la fois un honneur et une satisfaction d'accueillir et de saluer une représentante ou un représentant des officiers supérieurs de l'État-major général lors de notre assemblée des délégués.

La lieutenant-colonelle EMG Corina Gantenbein

transmet les salutations du Haut commandement de l'armée suisse. Dans son discours, elle constate que la sécurité en Europe ne va plus de soi. L'armée doit être prête à combattre, à protéger et à aider. Dans son discours, elle évoque notamment la collaboration renforcée au sein du DDPS, la stratégie du département et l'engagement accru au sein de l'armée. Elle remercie tous les tireuses et tireurs pour leur engagement auprès des sociétés et associations de tir.

Le Président central remercie l'oratrice pour ses propos précis et francs et lui remet un petit cadeau.

9. Elections

Conformément à l'ordre du jour, le Comité central propose à l'Assemblée des délégués d'organiser les élections en trois étapes. Sont à élire : tous les membres du Comité central, le président central et, selon le tournoi, un nouveau membre en tant que suppléant à la Commission de vérification des comptes.

9.1 Élection de tous les membres du Comité central

Conformément aux Statuts, les mandats de tous les membres du CC arrivent à échéance. Mais, ils se représentent tous pour un nouveau mandat de trois ans. Malgré les efforts et les demandes réitérées auprès des associations cantonales, aucun candidat ne peut être présenté pour le poste de traducteur. Le président central demande s'il y a des propositions aujourd'hui pour repourvoir le poste. Ce n'est pas le cas pour l'instant. La fonction de traducteur au sein du Comité central reste donc vacante.

Sont candidats à la réélection : Beat Abgottspon, Alois Estermann, Josef Gasser, Martin Hug, Roland Jordi, Martin Landis, Beat Laubscher, Karl Schelbert, René Schmucki et Ruedi Vonlanthen. Aucun autre candidat n'est proposé par l'assemblée.

Tous les membres actuels du Comité central sont réélus à l'unanimité. Le Président central remercie les délégués de leur confiance et déclare tous les membres du CC réélus.

9.2 Élection du Président central

L'actuel Président central, Beat Abgottspon, est prêt à assumer la fonction de président central pour un nouveau mandat. René Schmucki, vice-président, procède à l'élection. **Sous les applaudissements des délégués, Beat Abgottspon est réélu à l'unanimité à la fonction de président central.** Il se dit très honoré et remercie pour sa réélection et la confiance qui lui est accordée.

9.3 Élection d'un membre de la Commission de vérification des comptes

L'Association cantonale glaronnaise des tireurs vétérans a annoncé un candidat très compétent comme nouveau membre de la Commission de vérification des comptes. Il s'agit de Werner Hösli, né le 30.08.1961, employé de commerce / gérontologue diplômé, domicilié à Haslen GL. Le Président central remercie le président cantonal glaronnais, Melchior Laager, pour sa proposition. Il demande aux délégués si d'autres propositions sont faites. Ce n'est pas le cas.

Werner Hösli est élu à l'unanimité par l'Assemblée des délégués. Le Président central le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de succès et satisfactions dans sa nouvelle fonction de vérificateur des comptes. L'élu déclare accepter son élection.

10. Hommages

Il est de tradition, lors de l'Assemblée des délégués, de rendre hommage aux présidents cantonaux qui au cours de l'année précédant la présente AD ont cédé leur poste à responsabilité à de plus jeunes camarades.

Les présidents cantonaux ayant démissionné au cours de l'Assemblée des délégués de l'année 2022 sont les suivants :

Blättler Godi, président sortant de l'Association cantonale nidwaldienne des tireurs vétérans.

Geiger Pierre, président sortant de l'Association sportive valaisanne des tireurs vétérans.

Huber Franz, président sortant de l'Association cantonale bernoise des tireurs vétérans.

Meier Paul, président sortant de l'Association cantonale fribourgeoise des tireurs vétérans.

Rossi Francis, président sortant de l'Association cantonale vaudoise des tireurs vétérans.

Käser Peter, président sortant dei Tiratori Veterani Sezione Ticino (excusé).

Les présidents cantonaux démissionnaires ont beaucoup œuvré pour le tir et le bien des vétérans, ils méritent pleinement notre respect et notre reconnaissance. Le Comité central les remercie pour leur grand engagement. Nous leur souhaitons une bonne santé et beaucoup de plaisirs dans le cadre de l'excellente camaraderie au sein du cercle des tireuses et des tireurs vétérans. Le Président central leur remet un petit cadeau.

Markus Schmid, président en exercice de la Commission de vérification des comptes de l'ASTV, quitte son poste à la tête de cette commission. Le Comité central le remercie de tout cœur pour son engagement et sa disponibilité en lui souhaitant pour son avenir une bonne santé, de nombreux moments de joie et toujours autant de plaisir à pratiquer le tir sportif. En guise de reconnaissance pour les services rendus, le Président central lui remet un petit cadeau.

Allocution du représentant de la FST

Paul Röthlisberger, vice-président de la Fédération sportive suisse de tir, remercie chaleureusement pour l'invitation et se réjouit de transmettre les salutations du Comité de la Fédération sportive suisse de tir. La FST se réjouit tout particulièrement du succès des sportifs d'élite qui, lors des Championnats du monde et d'Europe de l'année dernière, ont décroché 13 médailles aux Championnats du monde au Caire et 8 médailles aux Championnats d'Europe à Wrocław. La chasse aux places de quota pour les Jeux olympiques de 2024 se poursuit. Paul Röthlisberger se projette par la suite sur le bicentenaire de l'année prochaine. L'un des points forts sera le défilé de la fête à Aarau, où une Journée portes ouvertes des stands de tir est également prévue en amont en vue de présenter le tir sportif à un public beaucoup plus large. La FST est très préoccupée par la probable augmentation du prix des munitions GP 11. Les discussions à ce sujet ne sont pas encore terminées, mais on espère une réponse avant l'AD de la FST à la fin du mois d'avril.

Par des applaudissements nourris, l'assistance remercie le représentant du Comité FST pour ses paroles. A son tour, le Président central remercie Paul Röthlisberger pour la transmission du message de salutations de la FST et lui remet un petit cadeau.

11. Fête fédérale de tir des vétérans 2024

La Fête fédérale de tir des vétérans aura lieu du 19 au 31 août 2024 à Langenthal et Melchnau, en Haute-Argovie. Cet événement représente une étape importante pour l'ASTV ainsi que tous les tireuses et les tireurs vétérans en 2024.

Christian Hadorn, président du CO de la Fête fédérale de tir des vétérans 2024, remercie pour l'invitation. Christian Hadorn explique à l'assemblée que les Bernois de Haute-Argovie

ont la tête encore plus dure que les autres compatriotes bernois. C'est pourquoi le Comité d'organisation a décidé d'ajouter à l'offre actuelle des manifestations de tir un concours dédié au fromage, où chacun pourra gagner quelque chose. Le Comité d'organisation se réjouit et s'attend à ce que les tireuses et les tireurs de la Suisse entière se rendront en grand nombre en Haute-Argovie. Il termine sa présentation avec les mots suivants : "D'ores et déjà, ma passion se déchaîne pour vous et vos coups en plein dans le mille en Haute-Argovie en août 2024".

Le Président central garantit au président du CO notre soutien par notre participation. Il le remercie pour ses paroles et son grand engagement. Le Président central lui remet également un petit cadeau.

12. Détermination du lieu de l'AD 2024

Daniel Rossier, président de l'Association cantonale genevoise des tireurs vétérans, informe que l'AD 2024 aura lieu le 20.04.2024, à Carouge. Aucune autre proposition n'est annoncée. Dès lors, l'Assemblée des délégués charge l'Association cantonale genevoise des tireurs vétérans d'organiser la 110^e AD. Le Président central remercie les camarades de la ACGTV de leur disponibilité de prendre en charge l'organisation de l'AD 2024.

13. Divers

Demande de parole de l'assemblée

La parole n'est pas demandée.

Mots de clôture du Président central

Le Président central remercie le Comité d'organisation, avec à sa tête Josef Kammermann et Josef Kost, pour l'excellente préparation et l'organisation de l'Assemblée des délégués. Il prie les deux camarades de transmettre ces remerciements et cette reconnaissance également aux nombreuses personnes qui ont travaillé dans l'ombre. Un grand merci pour le café de bienvenue et l'accompagnement par les Dames d'honneur magnifiquement vêtues de leurs costumes traditionnels. Il souhaite aux personnes présentes un bon retour, une excellente santé, de beaucoup de joie et une vie des plus paisibles. Aux tireuses et aux tireurs vétérans, il souhaite bien évidemment toujours "un excellent tir" et qu'ils puissent continuer encore longtemps à s'adonner à notre sport favori. Fidèle à notre devise :

Pour notre plaisir et comme exemple pour la jeunesse !

30.04.2023



Karl Schelbert
Actuaire de l'ASTV

Procès-verbal approuvé en interne par le CC le 11.05.2023
Approbation définitive par l'AD 2024